



## Formulaire de demande - Badge d'accès consigne collective vélo

*Merci d'écrire en majuscule et lisiblement.*

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Né(e) le :  à

Adresse de ma résidence principale :

Téléphone portable et/ou fixe :

Adresse mail :

Demande à bénéficier d'un badge d'accès au consigne collective vélo en justifiant d'un abonnement :

- Du réseau urbain R'Bus
- Du réseau de cars Nouvelle-Aquitaine
- Du TER Nouvelle-Aquitaine

D'une durée :

- Mensuelle
- Annuelle

Pour accéder à la consigne :

- À la gare de Rochefort
- À la halte TER de Saint-Laurent-de-la-Prée
- Aux deux consignes

Justificatifs à joindre :

- Pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire en cours de validité)
- Facture d'un abonnement de transport en commun mensuel ou annuel (R'bus, cars ou TER Nouvelle-Aquitaine) au nom du demandeur

NB : Ce badge est nominatif. Tous les accès à la consigne collective vélo sont enregistrés en votre nom. La validité de cet accès est liée à la durée de votre abonnement de transport en commun : si votre abonnement de transport en commun arrive à échéance, vous n'aurez plus la possibilité d'accéder à la consigne.

En cochant cette case, vous consentez à ce que les informations recueillies sur ce formulaire soient enregistrées dans un fichier informatisé dans le but de vous adresser des informations par courrier électronique ou de vous contacter par téléphone si nécessaire. Elles sont conservées pendant la durée vie de votre contrat par la direction aménagement transition écologique et mobilités de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan (CARO). Conformément à la loi « Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.», vous pouvez exercer votre droit de suppression, d'accès ou de rectification aux données vous concernant en écrivant par courriel à : [transport@agglo-rochefortocean.fr](mailto:transport@agglo-rochefortocean.fr) et [dpo@altinnova.com](mailto:dpo@altinnova.com). Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr))".

Date :

Signature :